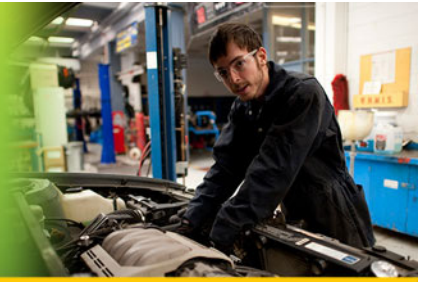


L'apprentissage de mon enfant : Ressource pour les parents

École secondaire 2^e cycle : La voie de la réussite



L'achèvement de ses études secondaires permettra à votre enfant d'acquérir des connaissances, des compétences et des expériences qui lui seront très utiles dans ses études postsecondaires ou son travail. En Alberta, la plupart des emplois exigent au minimum un diplôme d'études secondaires ou autre certificat de fin d'études secondaires.

Français 10-4, 20-4, 30-4 : Cette séquence de cours est axée sur le perfectionnement des compétences de communication utiles dans le milieu du travail.



Choisir les cours

Dans les écoles de l'Alberta, chaque année, les élèves étudient plusieurs matières comme les mathématiques, les sciences, les arts du langage (ELA), le français, French Language Arts (FLA) et les études sociales. De la 1^{re} à la 9^e année, la plupart des élèves de la même année scolaire suivent les mêmes cours de mathématiques, de sciences, d'arts du langage et d'études sociales.

De la 10^e à la 12^e année (au secondaire), les élèves peuvent choisir certains cours, car une matière donnée peut comporter plusieurs cours différents regroupés en séquences.

Une séquence de cours est un ensemble de cours portant sur la même matière. Les cours des différentes séquences sont conçus en fonction des buts différents des élèves une fois qu'ils auront terminé le secondaire. Avec l'aide d'un conseiller d'orientation ou d'un conseiller pédagogique, les élèves choisissent un cheminement dans chaque matière qui correspond à leurs besoins.

Voici un exemple de séries de cours du programme de Français :

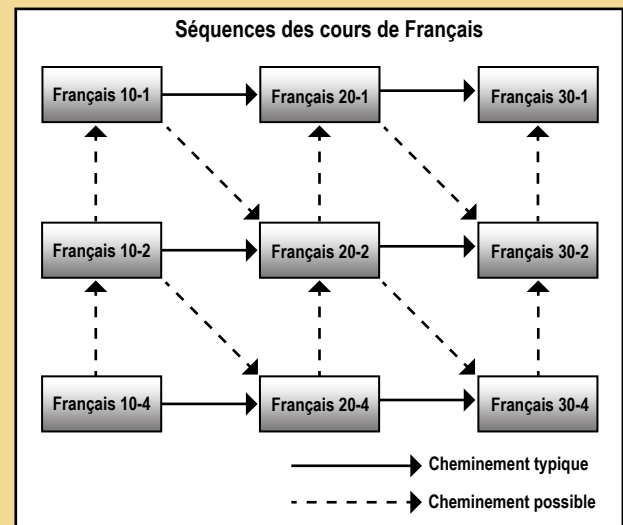
Français 10-1, 20-1, 30-1 : Cette série de cours est axée sur la littérature et les études littéraires. Elle répond aux exigences d'admission de tous les programmes d'études postsecondaires.



Français 10-2, 20-2, 30-2 : Cette séquence est axée sur la communication efficace et l'étude de la littérature aux fins d'admission à la plupart des programmes d'études postsecondaires.



Un élève suivant une séquence donnée peut se diriger vers une autre séquence. Vous pouvez discuter de cette possibilité avec un conseiller d'orientation ou un conseiller pédagogique.



Cours du secondaire 2^e cycle

Les conseillers d'orientation ou les conseillers pédagogiques peuvent aider les élèves et leurs parents à choisir des cours et des séries de cours. Le fait de choisir la bonne séquence permet aux élèves de poursuivre des études dans les domaines qui les intéressent et d'atteindre leurs objectifs.

Tous les élèves doivent suivre des cours dans les matières suivantes afin d'obtenir les crédits nécessaires pour leur diplôme d'études secondaires :

- Arts langagiers en anglais (ELA)
- Éducation physique
- Français
- Sciences
- Carrière et vie
- Études sociales
- Mathématiques

Les élèves choisissent aussi des cours et des programmes facultatifs afin d'obtenir les crédits supplémentaires nécessaires pour l'obtention de leur diplôme d'études, entre autres dans les matières suivantes :

- Études autochtones
- Arts visuels, Art dramatique ou Musique
- Études professionnelles et techniques (ÉPT)
- Langues
- Formation par stages
- Programme d'apprentissage enregistré (PAE)
- Éducation hors établissement

Des cours sont aussi offerts aux élèves qui apprennent l'anglais langue seconde et aux élèves de francisation. Ces cours aident les élèves apprenant l'anglais ou le français à améliorer leurs compétences dans cette langue. Certains cours pour les apprenants de l'anglais ou du français leur permettront d'acquérir des connaissances et des compétences qui les aideront à mieux réussir leurs autres cours.



Semestres et horaires

Habituellement, les écoles secondaires divisent l'année scolaire en deux parties, qu'on appelle semestres. Les cours des élèves changent d'un semestre à l'autre. La plupart des cours d'une école fonctionnant par semestres durent 80 minutes.

Votre enfant recevra un horaire montrant le jour et l'heure de chacun des cours qu'il suit.

En quoi consistent les crédits?

- Lorsqu'un élève du secondaire termine un cours avec une note de 50 % ou plus, il obtient des crédits.
- Un cours du secondaire peut représenter un, trois ou cinq crédits en fonction du nombre d'heures d'enseignement et du niveau de complexité du cours.
- L'école aidera les élèves à savoir de combien de crédits ils ont besoin chaque année. Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, les élèves peuvent en discuter avec le conseiller d'orientation ou le conseiller pédagogique.

Exigences liées à l'achèvement des études secondaires

Afin d'obtenir leur diplôme d'études secondaires, les élèves doivent répondre aux exigences d'un diplôme d'études secondaires ou d'un certificat de réussite d'études secondaires de l'Alberta.

Les élèves qui étudient en vue d'obtenir un diplôme d'études secondaires se préparent à l'admission à un programme offert par les établissements postsecondaires. Les élèves qui travaillent en vue d'obtenir un certificat se préparent à entrer directement sur le marché du travail.

- [Diplôme d'études secondaires de l'Alberta](#) – 100 crédits
- [Certificat de réussite des études secondaires](#) – 80 crédits

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les études secondaires et les exigences liées à l'obtention du diplôme d'études secondaires, consultez le site <https://www.alberta.ca/graduation-requirements-credentials-and-credits.aspx>.

Examens en vue du diplôme

Dans le cadre de certains cours nécessaires pour l'obtention d'un diplôme d'études secondaires de l'Alberta, les élèves doivent passer plusieurs examens provinciaux. En général, les élèves passent ces examens en 12^e année. Les cours qui font l'objet d'un examen pour l'obtention du diplôme sont les cours de niveau 30 des matières suivantes :

- Biologie
- Chimie
- Arts langagiers en anglais
- Sciences
- Mathématiques
- Physique
- Français
- Études sociales

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les examens en vue du diplôme, communiquez avec le directeur, le conseiller d'orientation ou le conseiller pédagogique de votre enfant, ou consultez le site Web suivant : <https://www.alberta.ca/fr-CA/diploma-exams.aspx>.

Planification en vue des études postsecondaires : Collège, université, instituts techniques

Si votre enfant pense s'inscrire à un programme d'études postsecondaires, voici quelques conseils pour l'aider à se préparer :

- Déterminer ses forces, ses champs d'intérêt et ses choix de carrière au moyen d'un test d'aptitude. Un conseiller d'orientation ou un conseiller pédagogique peut offrir ce type de test.
- Chercher les programmes de formation postsecondaire offerts actuellement, les exigences en matière d'admission et les bourses en Alberta en consultant le site Web de l'Alberta Learning Information Service (ALIS)
- à l'adresse suivante : <http://alis.alberta.ca/hs/high-school.html> (en anglais).
- Accéder à un relevé de notes du secondaire (en anglais)

à l'adresse suivante : <https://www.alberta.ca/graduation-requirements-credentials-and-credits.aspx>.

Remarque : Un diplôme d'études secondaires de l'Alberta ne garantit pas l'admissibilité des élèves à un établissement postsecondaire. Les élèves devraient vérifier auprès des établissements postsecondaires afin de connaître leurs exigences en matière d'admission ou de rencontrer un conseiller d'orientation ou un conseiller pédagogique.

Planification en vue d'un métier spécialisé

Si votre enfant pense apprendre un métier spécialisé, ces programmes du secondaire peuvent l'aider à se préparer.

Formation d'apprenti

La formation d'apprenti est un programme de formation qui combine la formation pratique et la formation technique liées à un métier. L'élève fait son apprentissage dans un institut technique ou dans un collège.

- Les apprentis obtiennent leur formation en travaillant sous la direction d'une personne de métier compétente. Ils reçoivent aussi une formation technique dans un collège ou un institut technique.
- Un programme de formation d'apprenti dure d'un à quatre ans, selon le métier. Les apprentis touchent une rémunération pour le temps qu'ils passent au travail.



Programme d'enseignement hors établissement

Les cours hors établissement suivants sont offerts aux élèves qui souhaitent recevoir une formation spécialisée de nature commerciale ou industrielle, ou encore sous forme d'expérience de travail, pendant leurs études secondaires :

- Expérience de travail 15–25–35
 - Les élèves travaillent avec un employeur. Ils obtiennent un crédit pour chaque tranche de 25 heures de travail.
- Travail-études

- Les élèves passent une partie de leur journée scolaire en milieu de travail, et ils ont la possibilité de travailler dans des milieux différents.
- Programme d'apprentissage enregistré (PAE)
 - Les élèves passent une partie de leur journée à l'école et l'autre partie au sein de l'industrie en tant qu'apprentis inscrits dans des métiers tels que le soudage, la mécanique automobile ou la charpenterie.

Si votre enfant souhaite poursuivre une carrière dans un métier, consultez les exigences d'entrée dans le domaine (en anglais) de l'Alberta Apprenticeship and Industry Training sur le site http://tradesecrets.alberta.ca/media/27818/learning_a_trade_who_can_learn_a_trade_entrancerequirements.pdf.

En quoi consiste un programme de crédits à double reconnaissance?

Les programmes de crédits à double reconnaissance sont offerts par certaines écoles secondaires en Alberta. Ils permettent aux élèves du secondaire de suivre une formation d'apprenti ou des cours de niveau collégial ou universitaire et de recevoir pour un même cours des crédits pour le secondaire et des crédits postsecondaires.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les crédits à double reconnaissance (<https://www.alberta.ca/fr-CA/dual-credit.aspx>), communiquez avec le conseiller d'orientation ou le conseiller pédagogique de votre enfant.

Trouver du soutien

Les enseignants, les conseillers d'orientation et les conseillers pédagogiques peuvent aider votre enfant :

- à choisir les cours appropriés;
- à élaborer des stratégies visant à améliorer l'apprentissage;
- à découvrir et à favoriser le développement de ses talents et l'exploration de ses champs d'intérêt;
- à prendre des décisions concernant ce qu'il va faire après l'école secondaire;
- à explorer les possibilités de carrière;
- à prendre des décisions concernant les études et la formation postsecondaires;
- à obtenir de l'aide financière et des bourses pour les études postsecondaires;
- à résoudre ses problèmes personnels.

Pour obtenir de plus amples renseignements à propos des moyens de soutenir votre enfant lorsqu'il fait la transition des études secondaires à la formation ou aux études postsecondaires, consultez le site Web de l'Alberta Learning Information Service (ALIS) à l'adresse suivante : <http://alis.alberta.ca/hs/high-school.html>.

Pour en apprendre davantage sur l'éducation de votre enfant, consultez

L'apprentissage de mon enfant : Ressource pour les parents

<http://lapprentissage demon enfant.alberta.ca>